

La Côte

Culture de colza



L'usine d'Etoy traite 5% du colza suisse, destiné d'abord aux huileries alimentaires, avant de fabriquer le biodiesel. CHRIS BLASER

L'Etat veut sauver l'usine de biocarburant d'Etoy

En vertu de la loi sur l'imposition des huiles minérales, la production de biodiesel à partir de colza ne profitera bientôt plus d'une exonération. Le coup sera-t-il fatal?

Jean-Marc Corset

Alors que les prix du baril de pétrole et des denrées alimentaires explosent à nouveau, personne n'a oublié le tollé provoqué par la volonté de grands acteurs mondiaux de produire massivement des agrocarburants en détournant les denrées alimentaires de leur fonction première pour faire rouler les véhicules. En Suisse, la réaction a été rapide. Pas question de contribuer à accroître la faim dans le monde.

Une volonté politique s'est ainsi dégagée, à travers la loi sur l'imposition des huiles minérales (Limpmin), pour n'exonérer que les agrocarburants présentant un bilan social et écologique parfaitement acceptable. Or, cette loi a des effets pervers, en particulier pour les biocarburants issus de produits agricoles suisses. En supprimant l'exonération dont elle bénéficie encore aujourd'hui, l'usine pilote d'Etoy - qui fabrique du biodiesel à partir de colza - serait condamnée dès 2012, selon le Conseil d'Etat vaudois. D'autant que le projet de nouvelle loi, présenté à Berne l'automne dernier, «enfonce encore le clou». Le Conseil d'Etat a donc décidé de



Roland Martin, le nouveau gérant d'EEE. CHRIS BLASER

monter aux barricades pour modifier la Limpmin et tenter de sauver Eco Energie Etoy (EEE).

«Nous demandons que l'on tienne compte d'autres facteurs pour accorder un allègement de l'impôt. Notamment si la production répond au développement durable régional ou, comme à Etoy, a un rôle de régulation de la filière du colza», explique Frédéric Brand, chef du Service de l'agriculture.

C'est pour répondre à ce rôle précisément qu'EEE a été créée en 1994, rappelle le nouveau gérant,

Roland Martin, arrivé l'automne dernier. Son prédécesseur, Eric Herger, avait développé une usine unique en Suisse transformant les graines de colza en une huile jaune identique à de l'huile de cuisine. Légèrement diluée au méthanol, elle donne de l'EMC (ester méthylique de colza), autrement dit du biodiesel. Celui-ci remplace parfaitement le diesel classique dans les moteurs, sans adaptation technique. Mais la norme actuelle autorise un mélange jusqu'à 7% de cette huile végétale.

1000 agriculteurs

Roland Martin, qui salue bien sûr l'appui du Château, s'élève contre la méthode d'évaluation de cette production utilisée par les services fédéraux. Elle risque de porter un coup fatal à l'entreprise, en réalité une coopérative qui regroupe plus de 1000 agriculteurs et traite près de 5% du colza suisse.

Pour autoriser une exonération

fiscale des agrocarburants, la loi instaure des critères draconiens aussi bien sociaux qu'environnementaux. Pas de souci quant aux premiers. De plus, en elle-même, cette huile est naturellement plus écologique que les carburants tirés du pétrole, notamment en termes de CO₂. Seulement la Limpmin exige un écobilan global positif en comparaison de l'essence. Et c'est là que le bât blesse. Car il prend en compte la charge pour l'environnement de la culture du colza sur les terres agricoles. Or, le simple fait de travailler la terre avec un tracteur engendre un écobilan plus noir que le pétrole. Celui-ci s'est en effet constitué durant des millénaires en sous-sol sans intervention de l'homme! «Avec cette méthode, c'est pire encore pour le bio, note, amer, Roland Martin. Il faudrait donc arrêter cette production.» Autrement dit: Berne préfère-t-elle la jachère aux beaux champs jaunes du printemps?

Le marché du colza s'est emballé

● Depuis le lancement de l'usine d'Etoy, le marché des produits du colza a complètement changé. L'huile végétale tirée de cette plante, qui avait mauvaise réputation, a vu sa cote flamber auprès des consommateurs. Au point que les surfaces autorisées ont été considérablement augmentées au cours de cette dernière décennie, en même temps que les prix.

Ces deux dernières années, pratiquement toute la production

d'huile dans l'usine d'Etoy était destinée à l'industrie alimentaire. Pour répondre au besoin en biodiesel de sa clientèle - par exemple des services communaux genevois et des camions Migros - EEE a importé des graines de colza de France.

Dès lors, une question se pose: cette usine répond-elle encore à son rôle de régulateur du marché en utilisant les surplus de colza pour le biocarburant? Roland Martin relève que, en

2011, les surfaces ont augmenté, promettant des surplus. Et il rappelle que, pour nourrir le bétail, il faut aussi importer du tourteau. Or, au bout de la production de cette usine locale, le tourteau représente 56% de la matière.

Quant au chef du Service de l'agriculture, il met en garde: si aujourd'hui EEE ne sert pas de régulateur, les choses, au vu de l'évolution des prix, peuvent changer très vite!

Un municipal de Morges s'en prend à ses pairs

Le radical Michel Grivel écrit deux lettres dans lesquelles il se plaint de la majorité de gauche

Il a été discret durant cette législature. Mais, annoncé partant, il prend aujourd'hui la plume. Dans deux lettres publiées dans le *Journal de Morges*, Michel Grivel exprime doutes et reproches.

Le radical n'a pas apprécié d'être dépossédé du Dicastère des finances après la victoire de la gauche en 2006. Il raconte: «En 1998, Eric Voruz m'a demandé de reprendre les Finances qui étaient dans un état catastrophique. Morges était perçue par les banquiers comme une ville à haut risque. J'ai été chercher des lignes de crédit dans des banques étrangères. Tous ensemble, nous avons réussi à redresser la barre. Lorsque la majorité a basculé à gauche, en 2006, elle s'est arrogé les finances, sans respecter l'ordre d'ancienneté. Je l'ai très mal pris.»

Michel Grivel dénonce «une manière» de faire de la politique qui ne lui convient plus. Il se dit «fort surpris» de n'avoir pas été mis au courant de la position de l'Etat dans le dossier du parking des Charpentiers-Nord. Pour rappel, les services du canton ont jugé pertinent de creuser des étages pour les voitures sous le futur lotissement d'immeubles deux ans après avoir mis des

bâtons dans les roues de la commune sur ce projet précis. «Une partie de la correspondance adressée à la Municipalité n'est pas parvenue à l'ensemble de ses membres. Restée comme objet de la direction de l'Urbanisme (ndlr: tenue par le socialiste Yves Paccaud), je ne peux que comprendre la réaction du Conseil communal qui, à juste



Michel Grivel, municipal partant, a choisi de jouer un rôle dans la campagne électorale.

titre, se sent floué d'informations importantes qui ne sont même pas parvenues à chaque municipal. Moi-même, j'ai défendu des arguments erronés auprès du Conseil communal par méconnaissance du dossier», écrit le municipal.

Et le doute s'insinue: «Y a-t-il d'autres sujets qui ne sont pas venus sur la table de la Municipalité?» Michel Grivel déplore en outre l'attitude attentiste de la direction de l'Urbanisme qui se bornerait à prendre son mal en patience vis-à-vis de l'Etat plutôt que «de relancer le service concerné».

Récemment, la syndique Nuria Gorrite se réjouissait de faire partie d'une équipe «soudée». Ah bon?

Lise Bourgeois

Morges

Le sol de la salle de gym trop usé

Bâti en 1997, le collège de la Burtignière a besoin de soins. Pour avoir été surutilisé, le revêtement du sol de la salle de gym a perdu son élasticité et se trouve tassé par endroits. Lors d'une visite, le responsable cantonal en la matière a recommandé des travaux dans les meilleurs délais. De même, les vestiaires ont besoin d'être rafraîchis. La Municipalité déposera, mercredi soir prochain, un préavis demandant l'octroi de 138 000 francs pour les deux rénovations. L.B.S

Le chiffre

560

C'est le nombre d'actions nominatives de 500 francs qui seront émises par la société Piscine de Bassins. Avec cette ouverture de capital, pour un montant maximum de 780 000 francs, le syndic Didier Lohri répond aux vœux des élus, qui exigeaient plus de transparence dans la gestion de cette société réunissant la commune, majoritaire, et la Clinique de Genolier. «Il n'y aura ainsi plus les mêmes personnes à la tête du conseil d'administration et de l'assemblée générale», précise le syndic. M.S.

Il a dit

«On devrait emmener à la bibliothèque les jeunes qui traînent à la gare de Morges»



Rémy Delalande, candidat UDC optimiste

Infos élections

Nyon Vous ne savez pas comment remplir vos bulletins de vote? Lundi 7 mars, le président du Conseil communal, Frédéric Tschuy, et les élus Christian Puhler et Suzanne Favre seront à disposition des citoyens pour toutes questions sur le mode électoral. Entre 18 h 30 et 20 h, salle du Conseil, Ferme du Manoir, place du château. M.S.

Première animation

Signal-de-Bougy Créé il y a quarante ans, le parc du Signal-de-Bougy a rouvert ses portes après la pause hivernale. Les animations reprennent dès aujourd'hui, avec un concert du Duo Jacky Thomet, entre 18 h 30 et 22 h. Entrée libre. M.S.

PUBLICITÉ

Le Journal de Morges a déménagé

Dès aujourd'hui, retrouvez-nous à la **Rue Saint-Louis 2.**

Contactez-nous par tél. 021 801 21 38 par mail courrier@journaldemorges.ch

